

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** MOUSTIFLUID LOTION PROTECTRICE ZONES TEMPEREES

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** FR-2023-0061

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0013321-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

MOUSTIFLUID LOTION PROTECTRICE ZONES TEMPEREES
MOUSKITO SPRAY
MOUSKITO POCKETSPRAY
MOUSKITO SPRAY
MOUSKITO POCKETSPRAY

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Gifrer Barbezat
	Adresse	8-10 rue Paul Bert 69150 Décines-Charpieu France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2023-0061	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0013321-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	06/11/2023	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	15/11/2029	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Cosmade BVBA
<b>Adresse du fabricant</b>	Impulsstraat 3A 2220 Heist-op-den-Berg Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Belcofill BVBA - Impulsstraat 7 2220 Heist-op-den-Berg Belgique

<b>Nom du fabricant</b>	Fareva - FCA
<b>Adresse du fabricant</b>	Les Iles Freays 07300 Tournon sur Rhône France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Les Iles Freays 07300 Tournon sur Rhône France

<b>Nom du fabricant</b>	Alcoholes Monplet
<b>Adresse du fabricant</b>	Vía Trajana 53-55 08020 Barcelona Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Vía Trajana 53-55 08020 Barcelona Espagne

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
<b>Nom du fabricant</b>	Merck KGaA
<b>Adresse du fabricant</b>	Frankfurter Straße 250 64293 Darmstadt Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20

## 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

**Utilisation 1 - Répulsif contre les mouches des étables, les moustiques, les phlébotomes et les aoûtats**

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Répulsif

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Aedes spp  
Nom commun: Moustiques  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: culex spp  
Nom commun: Moustiques  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Stomoxys calcitrans  
Nom commun: Mouches des étables  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: phlebotomus spp  
Nom commun: Phlébotomes

Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Trombiculidae:  
Nom commun: Aoûtats  
Stade de développement: Adultes

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

Extérieur

Intérieur dans des zones bien aérées  
Extérieur

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Pulvérisation  
Description détaillée:  
Utilisation via pulvérisation directement sur la peau exposée.

Pulvérisateur (pompe) prêt à l'emploi à pulvériser

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: 1g de produit pour 600 cm<sup>2</sup> de peau  
Dilution (%): 0  
Nombre et fréquence des applications:  
1g de produit pour 600 cm<sup>2</sup> de peau

Adulte et enfant à partir de 12 ans : 2 applications maximum par jour

Enfant de moins de 12 ans: 1 application maximum par jour

Durée de protection :

- moustiques et mouches des étables: jusqu'à 8 heures.
- phlébotomes : jusqu'à 7 heures
- aoûtats : jusqu'à 5 heures

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bouteille en plastique (PP) : 50 et 100mL avec un bouchon en PP

#### **4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

#### **4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

#### **4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

Dose par application :

- Adulte et enfants >12 ans : 15 pulvérisations pour la tête, 17 pulvérisations par bras et main et 18 pulvérisations par jambe.
- Enfants de 6 à 12 ans : 7 pulvérisations pour la tête, 6 à 7 pulvérisations par bras, et 9 pulvérisations par jambe.
- Enfants de 2 à 6 ans : 7 pulvérisations pour la tête, 4 à 5 pulvérisations par bras, 6 pulvérisations par jambe.
- Enfants de 1 à 2 ans : 5 à 6 pulvérisations pour la tête, 3 à 4 pulvérisations par bras, 4 pulvérisations par jambe.
- Nourrissons 1 an : 4 à 5 pulvérisations pour la tête, 3 pulvérisations par bras, 3 à 4 pulvérisations par jambe.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Appliquer et répartir uniformément sur la peau à protéger
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.
- L'utilisation du produit avec d'autres produits répulsifs n'est pas recommandée.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 minutes pour appliquer le produit répulsif.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, eau...) peuvent modifier la durée de protection.
- Les enfants ne doivent pas appliquer ce produit seuls. Le produit doit être appliqué sur les enfants par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide

## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Éviter tout contact entre la peau traitée et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser le produit à proximité de denrées alimentaires, et de surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).
- Ne pas inhaler.
- Ne pas ingérer.
- Utiliser dans des zones bien ventilées.



### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
- Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : en cas d'irritation cutanée: Rincer la peau à l'eau et consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C.
- Ne pas stocker à une température inférieure à 0° C.
- Stocker dans un endroit sec et bien ventilé.

## 6. Autres informations

-